

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W19-543697

32773

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 605	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL ADYALI THAMI			
Date de naissance : 01/01/1947			
Adresse : BLOC H N° 116 Haouzia Kenitra			
Tél. : 0664234684	Total des frais engagés : 387,4	Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Docteur Hassane ZAKI Médecine Générale/Diabetologie El Haouza - KENITRA			
Date de consultation : 22/01/2023	Nom et prénom du malade : STADRI NAJIA	Age : 76	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Diabète sucré			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

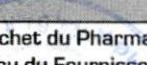
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Kenitra

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/02/2021	Cl.	1	200 DH Dr. Hassan	INP 17/02/2021 Dr. Hassan
4/7/2021	Cl.	1	200 DH Dr. Hassan	INP 4/7/2021 Dr. Hassan

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/07/2020	99,60
CHAM PHARMACIE	01/07/2020	86,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Gachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Kénitra			

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Docteur Hassane Zaki

الدكتور حسن زكي

Médecine Générale

الطب العام

Diabétologue

داء السكري

55, Bloc L El Haouzia Kenitra

بلوك L الحوزية القنطرة

Tel : 05 37 35 60 66

هاتف: 05 37 35 60 66

GSM : 06 60 21 25 40

صanel: 06 60 21 25 40

Kenitra.....

4-3-2022

القنيطرة

Mme HADRI Najia

Gatorim 500 mg



1 tab x 2

bj

Flagyl 500 mg



2 tab min
des npr

49,8

8,58

PHARMACIE ECHAN
Dr: IHHANE EL ACHHARE
N° 40 Coopérative Al Amal
Kenitra - Tél: 05 37 35 13 00

Docteur Hassane ZAKI
Médecine Générale/Diabetologie
55 Bloc "L" El Haouzia
Tél: 05 37 35 60 66
GSM: 06 60 21 25 40

EXP 11/2025
LOT 90019 4

PPV 38DH00



FLAGYL 500 mg
CP PEL B20

LOT: 9MA169
PER.: 04 2024

Docteur Hassane Zaki

الدكتور حسن زكي

Médecine Générale

الطب العام

Diabétologue

داء السكري

55, Bloc L El Haouzia Kenitra

55 بلوك L الحوزية القبيطرة

Tel : 05 37 35 60 66

الهاتف: 05 37 35 60 66

GSM : 06 60 21 25 40

المحمول: 06 60 21 25 40

Kenitra.....

القبيطرة

LOT : 7052
UT. A.M : 12-24
P.P.V : 47 DH 20

1.7-ZAKI
Mme Docteur Hassane Zaki
Médecine Générale Diabétologie
55, Bloc "L" El Haouzia - KENITRA
Tel : 05 37 35 60 66
GSM : 06 60 21 25 40

UX, 20.

Trimisalat 15c

52,00 ₣ Zahlung 32, abr. myr

Summa

12achit x32, abr. myr

99,60 ₣

Docteur Hassane ZAKI
Médecine Générale Diabétologie
55, Bloc "L" El Haouzia - KENITRA
Tel : 05 37 35 60 66
GSM : 06 60 21 25 40

SACHETS 36
SACHETS 30
P.P.V : 52DH40
LOT : 9MA628
PER : 04 2022

